

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 22/10/2024 - 9434 - 1991 B 50016 - 380 454 215 - 2 L M

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 2LM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 44 RUE ARISTIDE BRIAND 60870 VILLERS ST-PAUL Durée de l'exercice précédent * 1 2

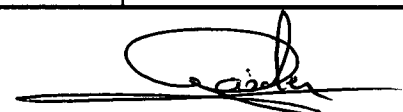
Numéro SIRET* 3 8 0 4 5 4 2 1 5 0 0 0 2 7 Néant *

				Exercice N clos le,	
				3 0 0 4 2 0 2 4	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	216 894	216 194	700	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	92 000	40 867	51 133	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	548 761	276 607	272 154		
Immobilisations en cours	8 445		8 445		
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
Autres participations	5 259 832		5 259 832		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières *					
TOTAL (II)		6 125 931	533 667	5 592 264	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Clients et comptes rattachés (3)*	617 338		617 338	
	Autres créances (3)	1 038 617		1 038 617	
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	2 000 000		2 000 000		
Disponibilités	3 421 347		3 421 347		
Charges constatées d'avance (3) *	214 368		214 368		
TOTAL (III)		7 291 670		7 291 670	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif * (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		13 417 601	533 667	12 883 933

© Sage Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières notées : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise		2LM	Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	100 000)	DA 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC
	Réserve légale (3)		DD 13 703
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ)	DG 3 251 138
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 918 845
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK 134 998
		TOTAL (I)	DL 4 418 684
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées			DN
		TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
		TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 1 193 685
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)	DV 6 001 614
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 389 721
	Dettes fiscales et sociales		DY 859 695
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
Autres dettes		EA 20 534	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB
		TOTAL (IV)	EC 8 465 249
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 12 883 933
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IF
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC
		Écart de réévaluation libre	ID
		Réserve de réévaluation (1976)	IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 7 575 263	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont donnés dans la notice n° 2032.



3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 2LM		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	FH	FI	2 209 913	
	services*	FJ	FK	FL	2 209 913	
	Chiffres d'affaires nets*				2 209 913	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	305 501	
	Autres produits (1) (11)			FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 515 414	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 032 366	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	29 061	
	Salaires et traitements*			FY	742 672	
	Charges sociales (10)			FZ	374 962	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)	HS	GA	79 058
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 258 119	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	257 295	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	790 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	150 616	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	940 616	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	225 276	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	225 276	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	715 340	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	972 635	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise 2LM		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	22 350
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	22 352
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	10 548
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 549
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	11 803
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	65 593
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 478 382
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 559 537
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	918 845
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	792 135
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	212 377
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	305 501
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
REGULARISATIONS DIVERSES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		2	2
CESSION IMMOBILISATIONS		10 548	22 350
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : 2LM										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
		TOTAL I				CZ		D8		D9			
		TOTAL II				KD		KE		KF			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO				
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		137 682		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		155 190		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		206 719		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE				LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		975		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK				LL		LM		
	TOTAL III				LN		500 566		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U		5 259 832		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP				IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT				IU		IV			
TOTAL IV				LQ		5 259 832		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		6 069 153		ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
						1		2		3			
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		LW		308 894		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN		137 682	
		Matériel de transport				IV		110 100		MQ		185 822	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW				MT		225 257	
		Emballages récupérables et divers*				IX				MW			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		8 445		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
TOTAL III				IY		NG		NH		557 206			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		5 259 832		
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV				I3		NJ		NK		5 259 832		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL		6 125 931			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2024

Exercice N clos le 3 0 0 4 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: 2LM

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.



Désignation de l'entreprise	2LM	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	-----	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY			EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE			RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE	245 096		PF	11 964	PG	0	PH	257 060
TOTAL I	RK	245 096		RM	11 964	RN		RO	257 060
Terrains	PI			PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ			QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	50 421	QE	13 425	QF	0	QG	63 846
	Matériel de transport	QH	98 762	QI	29 047	QJ	99 552	QK	28 257
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	159 883	QM	24 622	QN	0	QO	184 505
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II	QU	309 066		QV	67 094	QW	99 552	QX	276 607
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	554 162		ØP	79 058	ØQ	99 552	ØR	533 667

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 134 998	TM	TN	TO 134 998
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 134 998	TS	TT	TU 134 998
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (I)		5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations*		5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (I)		5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres mis en équivalence	9U	9V	9W	9X
	- titres de participation	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	- autres immobilisations financières (I)*	6N	6P	6R	6S
	Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W
	Sur comptes clients	6X	6Y	6Z	7A
	Autres provisions pour dépréciation (I)*	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL III	7C 134 998	UB	UC	UD 134 998
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	- d'exploitation	UE	UF		
	Dont dotations et reprises	- financières UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		2LM		Néant <input type="checkbox"/>		*					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	617 338		617 338					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	51 158		51 158				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	985 442		985 442					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 018		2 018					
	Charges constatées d'avance		VS	214 368		214 368					
	TOTAUX		VT	1 870 323	VU	1 870 323	VV				
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 193 685		303 699		889 986			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	389 721		389 721						
Personnel et comptes rattachés		8C	124 461		124 461						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	96 947		96 947						
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	508 530		508 530					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	119 623		119 623					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	10 133		10 133					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	6 001 614		6 001 614						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	20 534		20 534						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	8 465 249	VZ	7 575 263		889 986				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	300 635	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2'					

.....

32

.....

2 L M

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 Euros
Siège social : 44 Rue Aristide Briand
60870 VILLERS SAINT PAUL
380 454 215 R.C.S. COMPIEGNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 14 OCTOBRE 2024

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2024 DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

TROISIÈME RÉSOLUTION - Affectation et répartition des résultats

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Comité de gestion et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2024, s'élevant à 918 845 Euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	918 845 Euros
Prélèvement sur le compte « Autres réserves ».....	2 081 155 Euros
<i>Ledit compte serait ainsi ramené à 1 169 983 Euros,</i>	

Total distribuable 3 000 000 Euros
À titre de dividendes aux Associés,
Soit 1 020,41 Euros par action ordinaire de catégorie A,
Soit 450 000 Euros pour l'action de préférence de catégorie B ;

Les dividendes seront mis en paiement, au siège social, le 31 décembre 2024 au plus tard.

Nous vous informons qu'en application des dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus distribués mentionnés aux articles 108 à 117 bis et 120 à 123 bis du Code général des impôts dont désormais assujettis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU), dit « Flat tax », de 30 %, calculé sur les revenus bruts distribués.

Les associés personnes physiques qui le souhaitent peuvent néanmoins opter pour le maintien de la taxation au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Dans ce cas, ils demeurent assujettis au prélèvement à la source au taux de 12,8 %, auxquels s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %. Ce prélèvement à la source s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué. En contrepartie, les associés peuvent continuer de bénéficier, sur le montant des dividendes distribués, de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts.

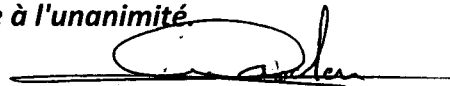


Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont prélevés à la source par l'établissement payeur et versés au Trésor Public dans les 15 premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action	Éligibilité à l'abattement (CGI, Art. 158)	Non éligibilité à l'abattement (CGI, Art. 158)
30 avril 2021	102,04 Euros cat. A 45 000 Euros cat. B	163 260 Euros	136 740 Euros
30 avril 2022	136,05 Euros cat. A 60 000 Euros cat. B	217 680 Euros	182 320 Euros
30 avril 2023	204,08 Euros cat. A 90 000 Euros cat. B	326 520 Euros	273 480 Euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



**Certifié conforme
Le Président**

2 L M

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 Euros
Siège social : 44 Rue Aristide Briand
60870 VILLERS SAINT PAUL
380 454 215 R.C.S. COMPIEGNE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 14 OCTOBRE 2024**

**EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2024
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 918 845 Euros.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2024 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	918 845 Euros
Prélèvement sur le compte « Autres réserves »	2 081 155 Euros
<i>Ledit compte serait ainsi ramené à 1 169 983 Euros,</i>	

Total distribuable	3 000 000 Euros
--------------------------	-----------------

À titre de dividendes aux Associés,
Soit 1 020,41 Euros par action ordinaire de catégorie A,
Soit 450 000 Euros pour l'action de préférence de catégorie B ;

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 418 684 Euros.

Les dividendes seraient mis en paiement, au siège social, le 31 décembre 2024 au plus tard.

Nous vous informons qu'en application des dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus distribués mentionnés aux articles 108 à 117 bis et 120 à 123 bis du Code général des impôts sont désormais assujetties à un prélèvement forfaitaire unique (PFU), dit « Flat tax », de 30 %, calculé sur les revenus bruts distribués.

Les associés personnes physiques qui le souhaitent peuvent néanmoins opter pour le maintien de la taxation au barème progressif de l'impôt sur le revenu.



Dans ce cas, ils demeurent assujettis au prélèvement à la source au taux de 12,8 %, auxquels s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %. Ce prélèvement à la source s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué. En contrepartie, les associés peuvent continuer de bénéficier, sur le montant des dividendes distribués, de l'abattement de 40% prévu à l'article 158 du Code général des impôts.

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont prélevés à la source par l'établissement payeur et versés au Trésor Public dans les 15 premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. S. L.', written over a horizontal line.

Certifié conforme
Le Président



PLC Conseil
ce qui compte, c'est vous



2 L.M S.A.S

**Rapport des commissaires aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 30 avril 2024
2 L.M S.A.S
44, rue Aristide Briand - 60870 Villers Saint Paul
Ce rapport contient 30 pages

SIÈGE SOCIAL : 8, rue de Sétubal - 60000 Beauvais
Tél. : 03 44 02 88 53 - Site : www.plc-conseil.fr - mail : contact@plc-conseil.fr

2 L.M S.A.S

Siège social : 44, rue Aristide Briand - 60870 Villers Saint Paul

Capital social : 100 000 €

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2024

A l'Assemblée Générale de la société 2 L.M S.A.S

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 L.M S.A.S relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 avril 2024 s'établit à 5.259.832 euros, sont évalués à leur coût de revient et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites en notes « Immobilisations financières » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de gestion.

6 Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

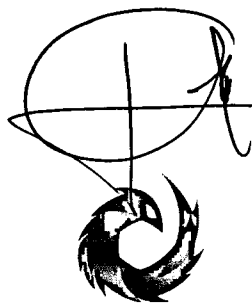
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Beauvais, le 11 octobre 2024

PLC CONSEIL

Lionel CHISS

Commissaire aux comptes

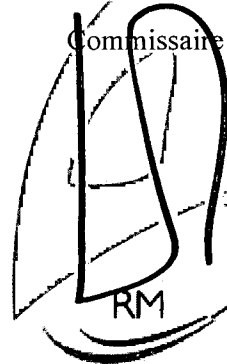


PLC Conseil
l'énergie du service

RM AUDIT

Eric-MAVRE

Commissaire aux comptes



RM

Audit

I. BILAN AU 30 AVRIL 2024

A. Bilan actif

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N)	Net (N-1)
			30/04/2024	30/04/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	216 894	216 194	700	6 393
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	92 000	40 867	51 133	57 267
Avances et comptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :	308 894	257 060	51 834	63 659
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	548 781	278 607	272 154	190 525
Immobilisations en cours	8 445		8 445	975
Avances et comptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :	557 226	278 607	280 599	191 500
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	5 259 832		5 259 832	5 259 832
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL Immobilisations financières :	5 259 832		5 259 832	5 259 832
ACTIF IMMOBILISE	6 125 951	533 667	5 592 264	5 514 991
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, comptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	617 338		617 338	772 381
Autres créances	1 038 617		1 038 617	530 595
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 655 955		1 655 955	1 302 977
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	2 000 000		2 000 000	1 500 000
Disponibilités	3 421 347		3 421 347	2 875 219
Charges constatées d'avance	214 368		214 368	141 274
TOTAL disponibilités et divers :	5 635 715		5 635 715	4 516 493
ACTIF CIRCULANT	7 291 670		7 291 670	5 819 470
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	13 417 601	533 667	12 883 933	11 334 461

B. Bilan passif

RUBRIQUE \$	Net (N) 30/04/2024	Net (N-1) 30/04/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	13 703	13 703
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 251 138	3 140 526
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	918 845	710 613
TOTAL situation nette :	4 283 687	3 964 841
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	134 998	134 998
CAPITAUX PROPRES \$	4 418 684	4 099 839
AUTRES FONDS PROPRES \$		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES \$		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 193 685	1 294 138
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 001 614	5 203 820
Emprunts et dettes financières divers	7 195 299	6 697 980
TOTAL dette financière :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	389 721	75 516
Dettes fiscales et sociales	899 695	455 483
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 534	5 683
TOTAL dette diverses :	1 269 950	536 643
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTE \$	8 465 249	7 234 622
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	12 683 933	11 334 461

II. COMPTE DE RESULTAT AU 30 AVRIL 2024

RUBRIQUES	France	Export	Net (N)	Net (N-1)
			30/04/2024	30/04/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 209 913		2 209 913	1 952 613
Chiffres d'affaires nets	2 209 913		2 209 913	1 952 613
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Repèzes sur amortissements et provisions, transfert de charges			305 501	316 928
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 515 414	2 269 541
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (et droits de douane)				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 032 368	820 324
TOTAL charges externes :			1 032 368	820 324
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			29 081	40 341
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			742 672	753 687
Charges sociales			374 962	368 310
TOTAL charges de personnel :			1 117 634	1 121 997
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			79 058	123 762
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			79 058	123 762
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION			2 258 119	2 105 424
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			257 295	163 117

RUBRIQUE \$	Net (N) 30/04/2024	Net (N-1) 30/04/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	257 295	163 117
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	790 000	548 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	150 616	5 912
Repêches sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	940 616	553 912
CHARGES FINANCIÈRES		
Datafons financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	225 276	31 517
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	225 276	31 517
RÉSULTAT FINANCIER	715 340	522 395
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT \$	972 635	685 512
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2	2
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 350	50 000
Repêches sur provisions et transferts de charges		
	22 352	50 002
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2	2 191
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 548	
Datafons exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	10 549	2 191
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 803	47 811
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	65 593	22 710
TOTAL DE \$ PRODUIT \$	3 478 382	2 873 455
TOTAL DE \$ CHARGE \$	2 559 537	2 162 842
BENÉFICE OU PERTE	918 845	710 613

III. ANNEXE

Ceci est l'annexe au bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2024 dont le total est de 12 883 933 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat bénéficiaire de 918 845 Euros.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période allant du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024 soit une durée de 12 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels :

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	8	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	16
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	17
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	8	5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	18
IMMOBILISATIONS.....	8	CAPITAL SOCIAL.....	18
<i>Immobilisations incorporelles</i>	9	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	18
<i>Immobilisations corporelles</i>	9	ETAT DES PROVISIONS	18
<i>Immobilisations financières</i>	9	<i>Provisions pour risques</i>	18
CREANCES ET DETTES.....	9	<i>Provisions pour charges</i>	19
PROVISIONS REGLEMENTEES	9	<i>Provision pour dépréciation des immobilisations</i>	19
PROVISIONS POUR RISQUES.....	9	<i>Provision amortissements dérogatoires</i> 19	
DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX.....	10	<i>Provisions pour dépréciation des créances</i>	20
<i>Changement de méthode d'évaluation</i> ...	10	ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	20
<i>Changements de méthode de présentation</i>	10	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES..	21
<i>Opérations à long terme</i>	10	CHARGES A PAYER	21
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	11	COMPTES DE REGULARISATION	22
IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES.....	11	DETTES SUR LES ENTREPRISES LIEES	22
<i>Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice</i>	11	6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	23
<i>Tableau des amortissements</i>	12	VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	23
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	13	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	24
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	13	REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ..	24
PRODUITS A RECEVOIR.....	14	RESULTAT FINANCIER	24
COMPTES DE REGULARISATION.....	15	RESULTAT EXCEPTIONNEL	25
CREANCES SUR LES ENTREPRISES LIEES.....	15	IMPOT SUR LES BENEFICES.....	25
		<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité</i>	25
		<i>Fiscalité différée</i>	25

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET
INTERIMAIRE.....26
IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE.....26
REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION .26
ENGAGEMENTS HORS BILAN26

Engagements donnés 26
Engagements et risques fiscaux..... 26
Engagements reçus..... 26

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2024 ont été arrêtés conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général) ainsi que l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présupposant la continuité d'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques et n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.

La société a appliqué le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ainsi que le CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans la consolidation du groupe par la société mère « 2LM », 44 rue Aristide Briand – 60870 Villers Saint Paul, société au capital de 100.000 euros.

Ce groupe a été constitué le 29 avril 1998.

La société « 2LM », a opté à compter du 29 avril 1998 et pour une durée de cinq exercices, pour le régime de groupe prévu aux articles 223 L 6 c et 223 A du Code Général des impôts et est devenue la société mère de ce groupe d'intégration fiscale.

Cette convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société « 2LM » et ses filiales (« GPHDF », « GPE », « GPO », « GPS », « NATURECO » et « SOLDRAIN »).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

La valeur brute des éléments incorporels et corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire. Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Logiciels 1 an

Immobilisations corporelles

Matériel d'exploitation De 3 à 10 ans

Matériel de transport 5 ans

Matériel de bureau 3 ans et 5 ans

Matériel informatique 3 ans et 4 ans

Mobilier de bureau De 3 à 10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées d'après leurs situations nettes retraitées.

Créances et dettes

Les provisions sont déterminées de la manière suivante :

Clients et comptes rattachés :

Elles sont déterminées selon l'encours de chaque client et selon le risque potentiel. Ainsi, le taux permet une homogénéité entre le traitement comptable et le traitement fiscal de ces provisions, il est cohérent avec la règle de provision des clients transférés aux douteux et tient compte des nouvelles procédures de relances clients.

Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Provisions pour risques

Néant

Dérogations aux principes généraux

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Opérations à long terme

Elles sont comptabilisées suivant la méthode du pourcentage d'avancement des travaux / de l'achèvement des travaux.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

Immobilisations corporelles, incorporelles et financières

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

RUBRIQUE \$	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	308 755		139
TOTAL Immobilisations incorporelles :	308 755		139
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	137 682		
Matériel de transport	155 190		140 732
Matériel de bureau, informatique et mobilier	208 719		18 538
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	975		7 470
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :	500 566		166 740
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	5 259 832		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL Immobilisations financières :	5 259 832		
TOTAL GÉNÉRAL	6 069 153		166 879

RUBRIQUE \$	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Révaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			308 894	
TOTAL Immobilisations incorporelles :			308 894	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			137 682	
Matériel de transport			110 100	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			185 822	
Emballages récupérables et divers			225 257	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			8 445	
TOTAL Immobilisations corporelles :		110 100	557 206	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			5 259 832	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL Immobilisations financières :			5 259 832	
TOTAL GÉNÉRAL		110 100	6 125 931	

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

Les autres immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

- 216 895 Euros afférents aux investissements de logiciels
- 92 000 Euros relatifs à l'acquisition du fonds de commercial

Notre société a analysé conformément aux dispositions prévues par l'article L123-12 du code de commerce, les valeurs d'inventaire des actifs incorporels à durée de vie indéfini et notamment des fonds de commerce.

En cas d'une valeur d'utilité inférieure à l'actif net comptable de « GPS », une provision pour dépréciation est constatée.

Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	245 098	11 964		257 060
TOTAL Immobilisations incorporelles :	245 098	11 964		257 060
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	50 421	13 425		63 846
Matériel de transport	98 762	29 047	99 552	28 257
Mat. de bureau, informatique et mobil.	199 883	24 622		184 505
Emballages récupérables et divers				
TOTAL Immobilisations corporelles :	309 066	67 094	99 552	276 607
TOTAL GÉNÉRAL	554 164	79 058	99 552	533 667

Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 1 870 323 Euros en valeur brute au 30 avril 2024 et elles se décomposent comme suit :

ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	617 338	617 338	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	51 158	51 158	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	985 442	985 442	
Débiteurs divers	2 018	2 018	
TOTAL de l'actif circulant :	1 655 955	1 655 955	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	214 368	214 368	
TOTAL GENERAL	1 870 323	1 870 323	

Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/04/2024	Net 30/04/2023
Créances clients et comptes rattachés	617 338		617 338	772 381
Autres créances	1 038 617		1 038 617	530 595
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	1 655 955		1 655 955	1 302 976

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/04/2024	Au 30/04/2023
Clients sociétés affiliées consolidées France	135 268	27 299
Clients sociétés mères et Divers		
Clients factures à établir Groupe	482 070	745 082
Comptes courants Groupe	985 442	517 068
Comptes courants Trésorerie Centralisée		
TOTAL	1 289 449	1 289 449

Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à 563 905 Euros :

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	482 070
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs mobilières de Placement	
Dépôts bancaires	81 835
TOTAL	563 905

Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 214 368 Euros.

Chiffres exprimés en euros	Au 30/04/2024	Au 30/04/2023
Charges d'exploitation	214 368	141 274
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	214 368	141 274

Créances sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à 1 602 780 Euros et se ventilent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/04/2024	Au 30/04/2023
GPHDF	764 015	664 653
GPE	22 428	36 554
GPO	7 504	152 063
GPS	192 949	51 999
NATURECO	44 109	30 602
HYDROGENIE	546 312	260 000
SOLDRAIN	25 463	93 578
Total Groupe et Associés	1 602 780	1 289 449

Tableau des filiales et participations

	GPHDF	GPE	GPS
	30/04/2024	30/04/2024	30/04/2024
Capital	500 000	64 000	275 982
Capitaux propres hors capital & résultat de l'exercice	3 430 555	718 290	1 481 076
Quote- part du capital détenu (%)	100 %	100 %	100 %
Valeur comptable des titres détenus brute	984 821	480 000	1 024 982
Valeur comptable des titres détenus nette	984 821	480 000	1 024 982
Montant des cautions et avals donnés par la société	Néant	Néant	Néant
Prêts et avances consentis par la société	Néant	Néant	Néant
Résultat du dernier exercice clos	1 943 726	45 966	266 213
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	200 000	0	0
Chiffre d'Affaires HT du dernier exercice clos	21 325 727	2 911 595	10 755 275
Observations	Néant	Néant	Néant

Tableau des filiales et participations

	NATURECO	HYDROGENIE	SOLDRAIN
	30/04/2024	30/04/2024	30/04/2024
Capital	50 000	100 000	400 000
Capitaux propres hors capital & résultat de l'exercice	616 314	62 144	775 372
Quote- part du capital détenu (%)	100 %	55 %	100 %
Valeur comptable des titres détenus brute	38 112	55 000	2 500 000
Valeur comptable des titres détenus nette	38 112	55 000	2 500 000
Montant des cautions et avals donnés par la société	Néant	Néant	Néant
Prêts et avances consentis par la société	Néant	Néant	Néant
Résultat du dernier exercice clos	96 208	(158 773)	6 477
Dividendes encaissés par la société (2LM) au cours de l'exercice	0	0	0
Chiffre d'Affaires HT du dernier exercice clos	1 213 093	1 668 940	1 724 771
Observations	Néant	Néant	Néant

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

Capital social

Le capital social s'élève à 100 000 Euros, divisé en 2 500 actions toutes de même catégorie, sans mention de valeur nominale.

Variation des capitaux propres

Chiffres exprimés en euros	Au 30/04/2023	Au 30/04/2024
Capitaux propres à l'ouverture	3 824 226	4 099 839
Résultat de l'exercice	710 613	918 845
Distribution de Dividendes	(400 000)	(600 000)
Variation prov. règlementées	(35 000)	0
TOTAL	4 099 839	4 418 684

Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 30/04/2023	Dotations	Reprises	Au 30/04/2024
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	0	0	0	0

Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 30/04/2023	Dotations	Reprises	Au 30/04/2024
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	0	0	0	0

Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 30/04/2023	Dotations	Reprises	Au 30/04/2024
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	0	0	0	0

Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 30/04/2023	Dotations	Reprises	Au 30/04/2024
Amortissements dérogatoires	134 998			134 998
TOTAL	134 998	0	0	134 998

Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 30/04/2023	Dotations	Reprises	Au 30/04/2024
Poste : Clients douteux				
Poste : Autres créances				
TOTAL	0	0	0	0

Etats des échéances des dettes

Les dettes détenues par la société s'élèvent à 8 465 249 Euros au 30 avril 2024 et elles se décomposent comme suit :

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	1 193 685	303 699	889 986	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	389 721	389 721		
Personnel et comptes rattachés	124 581	124 581		
Sécurité sociale et autres organismes	98 947	98 947		
Impôts sur les bénéfices	508 530	508 530		
Taxe sur la valeur ajoutée	119 623	119 623		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	10 133	10 133		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 001 614	6 001 614		
Autres dettes	20 534	20 534		
Dettes représentées de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	8 465 249	7 575 263	889 986	

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 30/04/2024	Au 3
Fournisseurs Groupe	454	
Fournisseurs France	317 421	67 937
Fournisseurs Etrangers		
Effets à Payer autres que le Groupe		
Effets à payer Groupe		
Fournisseurs factures non parvenues	71 846	7 579
Fournisseurs Fnp – Groupe		
Valeurs nettes comptables	75 516	75 516

Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à 277 875 Euros et se décompose comme suit :

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes au près des établissements de crédit	475
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 846
Dettes fiscales et sociales	185 019
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	20 534
TOTAL	277 875

Comptes de régularisation

Les produits constatés d'avance s'élèvent à la somme de 0 Euros et s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/04/2024	Au 30/04/2023
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	0	0

Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à 6 022 603 Euros et se ventilent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/04/2024	Au 30/04/2023
GPHDF	4 101 403	1 928 381
GPE	99 708	380 885
GPO	1 119 494	1 296 440
GPS	6 456	731 787
NATURECO	129 529	280 864
HYDROGENIE	5 890	35 566
SOLDRAIN	560 123	555 897
TOTAL	6 022 603	5 209 820

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 avril 2024 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/04/2023		Au 30/04/2022	
	France	CÉE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	2 209 913		2 209 913	1 952 613
Chiffre d'affaires	2 209 913		2 209 913	1 952 613
%	100,00 %	%	100,00 %	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITES

Chiffres exprimés en euros	Au 30/04/2024	Au 30/04/2022
Prestations Convention de Gestion	2 209 913	1 952 613
TOTAL	2 209 913	1 952 613

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'exécution des prestations de services.

Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 30/04/2024	Au 30/04/2022
Subventions d'exploitations		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Reprises sur amortissement et provisions		
Transfert de charges	305 501	316 928
TOTAL	305 501	316 918

Rémunération du Commissaire aux comptes

Le montant correspondant aux honoraires des commissaires aux comptes s'élève au titre de l'exercice à la somme de 11 000 Euros.

Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 715 340 Euros et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Au 30/04/2023	Au 30/04/2022
PRODUITS FINANCIERS	940 616	553 912
Produits financiers de participations	790 000	548 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	150 616	5 912
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	225 276	31 517
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	225 276	31 517
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	715 340	522 395

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 11 803 Euros s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Au 30/04/2024	Au 30/04/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 352	50 000
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2	2
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 350	50 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 549	2 191
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2	2 191
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 548	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 803	47 811

Impôt sur les bénéfices

La société « 2LM » est membre d'un Groupe d'intégration fiscale pour lequel elle est la mère.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt	Réintégrations	Déductions	Résultat fiscal	Montant de l'impôt théorique	Dû	Résultat net après impôt
TOTAL	918 845	82 466	782 100	219 211		65 593	918 845

Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Participation			
Effort Construction			
Autres provisions pour risques			
TOTAL	0	0	0

INFORMATIONS DIVERSES

Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2023/24, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

	Total	Hommes	Femmes
Cadres	6	5	1
Agents de maîtrise, techniciens et employés	0	0	0
TOTAL	6	5	1

Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société « 2LM », 44 rue Aristide Briand – 60870 Villers Saint Paul.

Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

Engagements hors bilan**Engagements donnés**

Engagement donné à la société Hydrogénie pour un montant de 60.000 euros.

Les engagements de retraite donné au titre de l'exercice clos le 30 avril 2024 s'élève à 164.068 euros. Ils sont évalués selon la méthode de référence de l'ANC 2020-01.

- Turn Over du personnel : 3 %
- Taux de capitalisation : 3,77 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Evolution annuelle des salaires : 2 %

Engagements et risques fiscaux

Néant

Engagements reçus

Néant